

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST



VILLE DE CLERMONT
AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE CLERMONT :

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que la Ville de Clermont, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes du Québec, présentera son rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 lors de la séance ordinaire du conseil le lundi 11 avril 2022 à 20 h.

DONNÉ À CLERMONT, CE 28^e jour de mars 2022.

France D'Amour
Directrice générale
